

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°35/2015**

L'an deux mil quinze, le 13 novembre à 20h 30.

Le Conseil Municipal de la commune de MONTJOYER, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr REGNIER Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 novembre 2015.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : La majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Mme FLACHAIRE Laurence a donné procuration à Mme LECAT Laurence, Mme MIALON Béatrice a donné procuration à Mme DIEF Nadia.

Absent : Mr GAUTHIER Raymond.

Secrétaire de séance : Mme LECAT Laurence.

Objet : Taxe d'aménagement.

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants ;

Vu la délibération du 14 octobre 2011 sur la taxe d'aménagement ;

Considérant la mise à niveau des équipements urbains en zone de construction et de la reprise massive du réseau public de la commune ;

Considérant que la taxe d'aménagement constitue une ressource d'investissement destinée à financer ces travaux ;

Considérant la possibilité de porter le taux de la taxe d'aménagement à 5% sur le territoire de l'ensemble de la commune à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5% à compter du 1^{er} janvier 2016 sur l'ensemble du territoire communal.

Résultat du vote	
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Bernard REGNIER.